

Fédération Autonome de la Fonction Publique

Dernière réunion avant la rentrée sur la rémunération au mérite :

le gouvernement confirme ses intentions et sa méthode!

Malgré les intentions évoquées par le secrétaire d'État lors de la réunion de bilan des chantiers 1 et 2 le mercredi 18 juillet, les orientations du gouvernement en matière de rénovation du contrat social restent identiques à celles annoncées par le Premier ministre lors du lancement du Comité interministériel de la transformation publique le 1^{er} février dernier.

La méthode reste donc la même : des décisions prises sans concertation, une série de réunions d'information pour tenter de convaincre les employeurs publics et les organisations syndicales du bien-fondé des décisions gouvernementales, des réunions bilatérales pour entretenir l'illusion du dialogue et, pour conclure, la validation des décisions prises initialement.

Ont ainsi été actées la suppression des CHSCT et la remise en cause des prérogatives des CAP ainsi que la généralisation du recours au contrat pour les métiers n'ayant pas une spécificité propre au service public!

Le 19 juillet, la réunion d'information portant sur la rémunération au mérite, à laquelle participaient Caroline Charruyer, Amar Ammour et Bruno Collignon, s'inscrivait dans la droite ligne des orientations décrites ci-dessus.

Bien que le diaporama présenté lors de cette séance (en ligne sur notre site) confirme ce que la FA-FP dénonce de longue date, à savoir que le régime indemnitaire représente une réelle rupture d'équité en matière de rémunération, le gouvernement ne renonce pas à l'idée de développer le principe de la rémunération au mérite, encourageant ainsi l'individualisation des rémunérations et la concurrence entre les personnels au détriment des collectifs de travail et de l'intérêt des usagères et usagers du service public.

La FA-FP continue de défendre le transfert des primes en points indiciaires et la valorisation du traitement indiciaire au détriment du régime indemnitaire qui minore le montant des pensions de retraite!

L'agenda « social » du deuxième semestre qui vient de nous être transmis et qui est annexé à ce communiqué ne laisse que peu d'espoir de voir enfin se mettre en place le dialogue social de qualité que la FA-FP continue de solliciter avec insistance.



FA-FP 96 rue Blanche 75009 PARIS

Tel: 01 42 80 22 22 E-mail: contact@fa-fp.org

Site internet: http://www.fa-fp.org

La FA-FP ne renoncera pas à défendre le service public et les 5,4 millions de personnes qui l'incarnent dans l'intérêt des usagères et des usagers, et nous n'entendons pas nous ranger dans le camp des organisations syndicales qui commencent à s'inscrire dans une stratégie d'accompagnement des propositions du gouvernement au nom d'un certain réformisme ... avec le risque de fragiliser le statut comme ce fut le cas récemment avec le Code du travail !

Autonome, progressiste, solidaire, à la FA un autre syndicalisme est possible!